



## Objectifs de la formation

Ce programme vise à enrichir les compétences des membres du Comité Social et Economique (CSE) ou de la Commission Santé Sécurité et Conditions de travail (CSSCT) afin de leur permettre d'assurer les différentes missions qu'ils auront à engager au cours de leurs mandats.

- ⇒ Développer l'aptitude du stagiaire à analyser les risques professionnels et les conditions de travail des salariés afin d'apporter les solutions en conséquence auprès de l'employeur.
- ⇒ Développer les connaissances du stagiaire en matière de prévention des accidents de travail.
- ⇒ Développer les compétences du stagiaire pour qu'il puisse coanimer et apporter des solutions concrètes lors des réunions CSE et des réunions de la Commission Santé, sécurité et conditions de travail.

## Objectifs pédagogiques et contenu des modules

Au fur et à mesure des modules, les apprenants vont développer leurs connaissances concernant le champ d'intervention et le fonctionnement, et acquérir des méthodes et techniques permettant de mettre en œuvre et d'exploiter l'ensemble des moyens du CSE et de la CSSCT.

### 1. INTRODUCTION

- Accueil
- Présentation des objectifs de la formation

### 2. LES ENJEUX DE LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

- Les conséquences d'un accident de travail, d'une maladie professionnelle
- Les enjeux de la santé et sécurité au travail

### 3. LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- Les sources de droits en santé et sécurité au travail
- Les principes généraux de prévention

### 4. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES ET COLLABORATION ACTIVE

- Les rôles et responsabilités de chacun
- La responsabilité civile et pénale
- Notions d'obligation de sécurité de résultat

### 5. LES ACTEURS DE LA PREVENTION

- Les acteurs de la prévention (internes et externes)
- Le Salarié compétent en Santé-sécurité
- Les services de médecine de prévention, les intervenants en prévention des risques (IPRP)
- Les inspecteurs et contrôleurs du travail
- D'autres acteurs de la prévention

### 6. LA PREVENTION, DEFINITIONS ET NOTIONS IMPORTANTES

- Définition Accident de Travail, Maladie Professionnelle, Accident de Trajet, Danger, Exposition, Dommage, Risque, ...
- Les valeurs essentielles en matière de prévention

### 7. LES ROLES, LES MOYENS ET LE FONCTIONNEMENT DU CSE

- Rôle du Comité et de la Commission SSCT
- Le fonctionnement du Comité et de la Commission
- Les moyens à disposition du Comité et de la Commission (heures de délégation, local, matériel, délégation, liberté de circulation, statut protecteur

- Les réunions du CSE
- Le rôle économique et financier du CSE
- Les Budgets du CSE : calculs et utilisation

### 8. LES MISSIONS SANTE ET SECURITE DU CSE ET DE LA COMMISSION SSCT

- L'inspection des locaux
- La procédure d'alerte (danger grave et imminent)
- Les missions liées à un aménagement important ou à l'introduction de nouvelles technologies
- Les missions d'études de documents
- Les missions de la Commission vis-à-vis des conditions de travail et de l'hygiène
- La promotion de la prévention et susciter des initiatives

### 9. EVALUATION, MAITRISE DES RISQUES PROFESSIONNELS ET LE DOCUMENT UNIQUE

- Les enjeux et le cadre réglementaire
- Les différentes étapes de la démarche d'évaluation des risques
- L'élaboration de mesures de prévention
- Protections collectives et individuelles
- Présentation détaillée du document unique

### 10. LES RISQUES SPECIFIQUES

- Analyse de factures de risques particulier
- Les moyens d'action à mettre en place

### 11. ANALYSER le DUERP de l'entreprise

- Présentation analytique
- Présentation de la Loi santé 2022
- Les unités de travail et risques professionnels
- Présentation des projets d'amélioration

### 12. PRINCIPE D'AMELIORATION CONTINUE ET CULTURE

- La gouvernance santé et sécurité



## Comité Social et Economique – CSE

Santé, Sécurité et Conditions de travail

### 5 Journées de formation

#### 13. FEEDBACK, QUESTIONS ET JEU

- Bilan 3 jours formation et jeu Prév'Action
- Analyse du retour en entreprise et réflexion sur les actions en cours, à mettre en place

#### 14. FORMATIONS ET COMPETENCES

- Identification des compétences nécessaires
- Les formations obligatoires – secourisme – cse
- Les salariés compétents santé et sécurité au travail

#### 15. ERGONOMIE ET PREVENTION TMS

- Présentation des enjeux des TMS
- Analyser une situation à risque de TMS
- Analyse et hiérarchisation des facteurs à risque

#### 16. LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX - RPS

- Définition des principales catégories
- Le rôle du CSE dans la prévention des RPS
- Engagement de la direction sur une démarche de prévention

#### 17. LA PREVENTION DU HARCELEMENT

- Savoir définir le harcèlement
- Les statistiques de cas de harcèlement / agressions
- Quizz sur différents cas
- Le rôle du CSE en matière de prévention
- Le rôle du référent

#### 18. FEEDBACK, QUESTIONS ET QCP

- D'autres questions - Feedback des 5 jours
- Evaluation à chaud et fin de la formatio

## Méthodes et moyens pédagogiques

Le principe général de réalisation repose sur un rythme de formation qui alterne des apports théoriques (40%) et des exercices de mise en pratique ainsi que des discussions de groupe et des présentations (60%). Selon les modules, les moyens mis en œuvre pour les présentations comportent l'utilisation de vidéos, d'images ou de graphiques. Les apprenants sont amenés à travailler en groupe au fil de la progression du programme. Un jeu ludique est présenté au terme des 3 jours afin de présenter les thèmes principaux abordés. Chaque apprenant reçoit une clé USB comprenant l'ensemble du programme et un guide du membre CSE.

## Public concerné et Prérequis

Cette formation s'adresse aux membres du Comité Social et Economique ou de la Commission Santé Sécurité et Conditions de travail. Il n'y a pas de niveau de connaissance minimum requis pour assister à cette formation. Dans un objectif de qualité, chaque session est limitée à un effectif de douze personnes.

## Durée de la formation

La formation a **une durée de 5 jours, 35 heures de formation au total**. Les horaires : 09h00 – 12h30 et 13h30-17h00 (modulable en fonction des impératifs et horaires du client pour les formations intra).

## Lieu (x) de la formation

Cette formation est réalisée **sur votre site** ou dans une salle de formation qui respecte les règles de sécurité en vigueur, et conforme aux règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap mises en place en 2015.

## Adaptabilité de l'organisation pédagogique pour les personnes en situation de handicap

CDA Consultants s'engage à mettre en œuvre, en fonction des besoins des personnes en situation de handicap, toutes les adaptations, pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaires à la prise en compte du handicap. Pour cela, elle s'appuie sur un partenaire régional, l'AGEFIPH *Parc D'Affaires de Saint-Hubert 33 Rue Saint Théobald 38080 L'ISLE D'ABEAU* – [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr), qui pourra l'aider dans l'accompagnement et le suivi pédagogique des personnes concernées.



## Modalités de suivi et appréciation des résultats

Une fiche de présence est émarginée pour chaque demi-journée. Une fiche d'évaluation de la formation ainsi qu'une attestation de formation sont remises à chaque apprenant en fin de programme. Les résultats d'apprentissage sont évalués à partir d'un QCM en fin de formation.

## Qualification du formateur

Prénom et nom de l'intervenant : **Laure BROYER** – formatrice agréée par la DREETS pour animer les formations réglementaires Santé et Sécurité au travail des membres du CSE

## Délai d'accès :

Possibilité de réaliser cette formation dans les 3 mois à venir : 2+ 1 + 2 jours proposés sur une durée maximale de 3 semaines.

Tarif H.T. : 4 500.00 €uros HT

*En 2021, 96 % de satisfaction des membres CSE formés par CDA Consultants*